

Procès-verbal d'une séance **ordinaire** du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Riverside tenue au centre administratif au 299, boul. Sir-Wilfrid-Laurier, Saint-Lambert (Québec) le 28 juin 2011.

La secrétaire générale a confirmé qu'il y avait quorum et la présidente, Madame Moira Bell, a déclaré la séance ouverte à 19 H 30 .

COMMISSAIRES PRÉSENTS :

P. Booth Morrison	D. Gareau	N. Nichols
K. Cameron	D. Guerriero	S. Rasmussen
M. Cloutier	D. Horrocks	G. Sastre
P. D'Avignon	D. Lamoureux	D. Smith
H. Dumont	L. Llewelyn Cuffling	PARENTS – P. Chouinard, D. Copeman

Regrets: M. Bell, F. Blais, A. Capobianco Skipworth, M. Gour, M. L'Heureux

Aussi présents

Sylvain Racette, directeur général
Denise Paulson, secrétaire générale
Michel Bergeron, directeur des ressources financières
Lyse Gendron-Brodeur, directrice des écoles secondaires
Wendy Bernier, directrice intérimaire des ressources humaines
Mary Williams, directrice des écoles primaires

Présence notée

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR:

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Nichols, appuyé par la commissaire Smith, que l'ordre du jour soit adopté et qu'une copie soit annexée au procès-verbal de cette séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

QUESTIONS DU PUBLIC : Aucune

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 24 MAI 2011

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Cuffling, appuyé par le commissaire Cameron, que le procès-verbal de la séance du 24 mai 2011 soit adopté.

ABSTENTION 1 (Commissaire Morrison)
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 JUIN 2011

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Chouinard, appuyé par le commissaire Sastre, que le procès-verbal de la séance du 7 juin 2011 soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SUIVI DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Le directeur général a fait le suivi sur :

- Aucun

PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL

Rapport de la présidente – M. Bell

- Aucun rapport

Rapport du directeur général – S. Racette

- Budget : Des efforts considérables ont été déployés pour se conformer aux exigences imposées par le gouvernement en matière des réductions, et ce, sans que les élèves en subissent les conséquences et que l'impact soit minimal pour les écoles;
- Des mesures ont été prises pour limiter et minimiser les impacts importants sur le budget du centre;
- Un conseiller politique au service de la ministre a offert de nous aider à régler la question de l'immeuble. Nous lui en sommes très reconnaissants et travaillerons de concert avec lui.
- Nominations aux postes administratifs : Ce fut un mois très chargé. Nous avons reçu plusieurs candidatures et les entrevues des candidats se poursuivent afin de pourvoir les postes clés vacants.
- Objectifs de la commission scolaire et du DG : Merci à toutes les personnes qui nous ont fait parvenir leurs commentaires. Nous finalisons ce dossier et les objectifs qui tiendront compte de ces commentaires seront diffusés sous peu.
- Expulsions : Depuis la dernière séance du conseil, cinq élèves ont été expulsés, mais nous en avons réadmis deux. Nous avons été très impressionnés et égayés par la détermination d'un des jeunes en apprenant comment il avait réussi à changer sa vie. Je serai enchanté de lui serrer la main lors de la remise des diplômes.
- Médias : J'ai été interviewé par les élèves de l'école Heritage pour le réseau communautaire RTV. Pendant une entrevue à la radio locale, je me suis aussi vanté du fait que notre commission scolaire a un faible taux d'incidents rattachés à la possession d'armes, et que même si nous renforçons notre politique de tolérance zéro, nous sommes en mesure d'offrir un soutien aux élèves qui font face à de telles situations.
- Sécurité : Un communiqué a été diffusé à la communauté Riverside suivant des incidents d'exhibitionnisme survenus à Greenfield Park. Je soulèverai le point lors de la réunion de la Table des directeurs généraux de la Montérégie afin que nous puissions coordonner nos mesures de sécurité en ce qui concerne ce genre d'incidents vu que nous partageons le même territoire.

RÉUNIONS :

- ADGCSAQ (Association des directeurs généraux des commissions scolaires anglophones du Québec)
- Table des DG de la Montérégie
- Comités de parents
- Rencontre avec la plupart des présidents des syndicats

ÉVÉNEMENTS :

- Conférence printanière.
- J'ai assisté à la réception annuelle tenue en l'honneur du personnel partant à la retraite et des employées et employés ayant 25 années de service; j'ai été fort étonné du fait qu'ensemble, ces 62 employés comptaient plus de 1000 années de service au sein de notre commission scolaire.
- Bien qu'il m'ait été impossible de visiter toutes nos écoles avant la fin de l'année scolaire (depuis mon dernier rapport, j'ai visité Harold Napper, Terry Fox, Chambly Academy, Harold Sheppard et ACCESS), j'ai tout de même eu le plaisir de célébrer la réussite et les accomplissements de nos élèves lors de la remise des diplômes aux écoles suivantes :

ACCESS – Adult Ed
 The Alternate School
 Boucherville
 Chambly Academy
 Greenfield Park Int'l
 Heritage
 Harold Napper
 Harold Sheppard
 Mountainview
 REACH
 St-Jude

- Les autres écoles feront partie de ma tournée l'an prochain...

CHAPEAU :

- J'ai reçu une copie d'une lettre très flatteuse envoyée à Mike Languay, directeur de l'école Chambly Academy. Lorsqu'un parent prend le temps d'écrire et d'envoyer une lettre pour exprimer à quel point elle est satisfaite de l'école et de son personnel, cela vaut son pesant d'or! Félicitations à Mike et à son équipe!
- Myra Kestler a une fois de plus fait germer l'idée d'un nouveau projet dans le cœur de ma secrétaire Jane... le beau projet *The Power of Pink* a vu le jour sur Internet grâce aussi à Nathalie Brault, notre agente de communication, Valérie Dubuc, la coordonnatrice de la danse à l'école Heritage, Maher Rizkallah et Jordan Swift de RTV. La vidéo qui porte sur la sensibilisation au cancer du sein est sans aucun doute pour une très bonne cause! Merci à toutes les personnes qui ont participé à ce merveilleux projet (et ils étaient très nombreux). Vous pouvez visionner la vidéo sur notre site Internet.
- En conclusion, je désire souhaiter un prompt rétablissement à Madame Capobianco. Nous espérons qu'elle pourra bientôt profiter d'un bel été!

Comité des parents : P. Chouinard/D. Copeman

- Rencontre a eu lieu le 6 juin
- Discussion du budget
- Plaisir d'accueillir le nouveau directeur général
- Prochaine rencontre sur convocation du président

RAPPORTS (sous-comités)

Exécutif - L. Cuffling :

- Rencontre a eu lieu le 7 juin
- Discussion de la politique sur l'évaluation des apprentissages; le renforcement du personnel; la révision du règlement 2
- Approbation des demandes de perfectionnement de la présidente, Madame Bell et de la commissaire Dumont qui assisteront au congrès ACCS à Ottawa.

Consultatif de transport – P. Chouinard

- Discussion du budget
- Écoles privées
- Question de zonage remis
- Des soumissions furent reçues

Communication – S. Rasmussen

- Aucun rapport

Éducation – D. Smith

- Aucun rapport

Ressources financières et vérification : P. Chouinard

- Sept commissaires étaient présents
- Le budget fut présenté. Le déficit de 925 264 \$ sera couvert par le 10% du surplus de la commission scolaire au 30 juin 2010.

Gouvernance et éthiques : L. Cuffling

- Révision du mandat des personnes responsable de l'application du code de déontologie ainsi que des modifications proposées au contrat du protecteur de l'élève
- Prochaine rencontre en septembre

Ressources humaines : – H. Dumont

- Rencontre ce soir et une autre mardi prochain
- Discussion de la notion de rémunération pour valeur ajoutée pour les enseignants qui s'occupent des activités parascolaires.

Ressources matérielles et écoles sécuritaires: K. Cameron

- Rencontre a eu lieu le 7 juin
- Révision de la liste des projets proposés pour 2011-2012
- Présentation des projets, objectifs stratégiques en matière de la technologie
- Inventaire qui équivaut à 435 000\$
- Possibilité de système de compostage à l'école Heritage régi par les élèves
- Demande d'espace additionnel à l'école Saint Johns
- Les écoles Harold Napper et GPPI excèdent leur capacité en place-élève
- Prochaine rencontre sur convocation du président

ACSAQ – D. Horrocks

- Étude de la situation concernant la différence des taux de taxation des commissions scolaires anglophones et francophones
- Conférence ACCS à Ottawa en juillet
- Question de gouvernance est à l'étude
- Comité ad hoc fut établi pour se préparer pour les élections
- La c.s. Eastern Townships recevra les membres les 28 et 29 octobre pour une session de perfectionnement
- Les postes de président et de vice-président sont à combler
- Les c.s. Lester B. Pearson et English Montréal ont créé un plan vert.
- prochaine rencontre aura lieu le 9 septembre 2011.

NOUVELLES AFFAIRES

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Smith, appuyé par la commissaire Rasmussen que les commissaires Moira Bell et Anna Capobianco puissent voter par téléphone.

Résolution E102-20110628

ADOPTION DE LA RÉVISION DE LA POLITIQUE SUR L'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Dumont, appuyé par la commissaire Rasmussen, que la révision de la politique sur l'évaluation des apprentissages, ayant fait l'objet de consultation du 20 avril au 7 juin 2011, et ayant été révisée par le comité exécutif, soit adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution E103-20110628

ADOPTION DU CALENDRIER POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2011-2012 DE L'ÉCOLE PRIMAIRE INTERNATIONALE GREENFIELD PARK

ÉTANT DONNÉ que le conseil des commissaires a adopté le calendrier pour l'année scolaire 2011-2012;

ÉTANT DONNÉ que le calendrier scolaire de l'école primaire internationale Greenfield Park est différent parce qu'il s'applique aux élèves de deux commissions scolaires : la Commission scolaire Marie-Victorin et la Commission scolaire Riverside;

ÉTANT DONNÉ que le calendrier pour l'année scolaire 2011-2012 de l'école primaire internationale Greenfield Park a fait l'objet d'une consultation et qu'il a été adopté par le conseil scolaire de l'école primaire internationale Greenfield Park;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Rasmussen et appuyé par le commissaire Lamoureux que le calendrier pour l'année scolaire 2011-2012 de l'école primaire internationale Greenfield Park soit adopté et qu'une copie soit jointe en annexe à ce procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution HR292-20110628

DÉMISSION D'UNE ADMINISTRATRICE

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Sastre, appuyé par le commissaire Lamoureux que la démission le 30 juin 2011 de **Elizabeth Lagodich**, directrice adjointe de l'école régionale secondaire Centennial, soit acceptée avec regret.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution HR293-20110628

DÉMISSION D'UNE ADMINISTRATRICE FOR PURPOSES OF RETIREMENT

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Smith, appuyé par la commissaire Horrocks, que la démission aux fins de la retraite le 4 août 2011 de **Caryn Shacter**, directrice de l'école REACH, soit acceptée avec regret.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution HR294- 20110628

NOMINATION D'UNE DIRECTRICE À L'ÉCOLE SECONDAIRE RÉGIONALE HERITAGE

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Gareau, appuyé par la commissaire Capobianco Skipworth, que Kim Barnes soit nommée au poste de directrice de l'école secondaire régionale Heritage à partir du 1er juillet 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution HR295-20110628

NOMINATION D'UNE DIRECTRICE ADJOINTE ENSEIGNANTE À L'ÉCOLE ST. JUDE

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Lamoureux, appuyé par la commissaire Rasmussen, que Sophie Lapointe soit nommée au poste de directrice adjointe enseignante de l'école St. Jude à partir du 1er juillet 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution F116-20110628

OCTROI DE CONTRATS POUR LE TRANSPORT EN BERLINE D'ÉLÈVES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS

ÉTANT DONNÉ que le service du transport a procédé avec 5 compagnies de transport, par appel d'offres pour l'octroi de 13 contrats de transport en berline conforme aux exigences prescrites pour le transport d'élèves ayant des besoins particuliers ;

ÉTANT DONNÉ que le contrat de Transport pour ces 13 contrats d'un an chacun arrivent à échéance le 30 juin 2011;

ÉTANT DONNÉ que les besoins ont été validés et actualisés en conformité avec les normes de qualité par le service de Transport;

ÉTANT DONNÉ l'appel d'offre ouvert le 28 juin 2011 et l'entreprise suivante a présenté sa soumission pour quatre contrats;

Excell Transport	131 577.00\$ (conforme)
-------------------------	--------------------------------

ÉTANT DONNÉ qu'une étude de la soumission a été effectuée afin de déterminer si le soumissionnaire rencontrait un minimum des exigences précisées au contrat et est appuyé par le comité consultatif de transport;

ÉTANT DONNÉ que les neuf autres contrats peuvent être assignés à des compagnies déjà sous contrat avec la Commission scolaire (tel que indiqué au Loi sur L'instruction publique, Règlement sur le transport des élèves, section 16 D. 647-91, a. 16;D 286-97, a. 5.).

ÉTANT DONNÉ que le Comité consultatif du transport recommande que Transport Sco-Bec soit accordé huit contrats et Mor Transport un contrat à leurs taux actuels;

Transport Sco-Bec	155 916,00\$
Mor Transport	56 206,00\$

L EST PROPOSÉ par la commissaire Cuffling, appuyé par le commissaire Sastre, d'allouer les contrats de berline pour l'année 2011-2012 tel qu'indiqué ci-dessus; et

EN PLUS, d'autoriser le directeur général à signer les documents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution F117-20110628

RÉSOLUTION POUR LA RADIATION DES CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

ÉTANT DONNÉ que annuellement une révision des créances à recevoir est effectué et qui consiste à enlever les comptes considérés irrécouvrables en vertu de motifs tels la non-rentabilité de poursuivre les mesures de recouvrements ou reconnu insolvable ;

ÉTANT DONNÉ la recommandation reçue dernièrement du secteur des garderies de radier l'accumulation des comptes irrécouvrables entre 2002-2009;

ÉTANT DONNÉ que selon le règlement no. 9 article 2.2.6, le Directeur des ressources financières et du transport scolaire peut radier les créances irrécouvrables n'excédant pas une somme de 5,000 \$.

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Sastre, appuyé par le commissaire D'Avignon, que suite à l'analyse des comptes à recevoir tel que présenté à la liste ci-joint pour un total de 25 302,24\$ soit considéré irrécouvrable et donc radié en date du 30 juin 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution F118-20110628

ADOPTION DU BUDGET 2011-2012 DE LA COMMISSION SCOLAIRE RIVERSIDE :

ÉTANT DONNÉ que conformément à la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire Riverside doit adopter et transmettre à la ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2011-2012 ;

ÉTANT DONNÉ que la ministre a autorisé la commission scolaire à adopter un budget dont les dépenses sont supérieures aux revenus mais n'excèdent pas 10% de surplus accumulé du 30 juin 2010;

ÉTANT DONNÉ que le budget 2011-2012 est présenté avec en déficit de 925 264\$ tout en respectant les règles budgétaires ;

ÉTANT DONNÉ que les effets monétaires de la *Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette* fut considérés dans le présent budget; et ce, sans affectant les services étudiants;

ÉTANT DONNÉ que l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 5 702 780 143,00\$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires 2011-2012;

ÉTANT DONNÉ que le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire est fixé à 35 cents du 100 \$ d'évaluation uniformisée ;

ÉTANT DONNÉ que ce taux respecte les limites prévues par la Loi :

ÉTANT DONNÉ la recommandation du Comité des ressources financières et de vérification :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Chouinard, appuyé par la commissaire Cuffling, que le budget

de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette, pour l'année scolaire 2011-2012, soit adopté et transmis à la ministre de l'Éducation, des Loisirs et des Sports ; et

QUE le taux de la taxe scolaire soit fixé à 35 cents du 100 \$ d'évaluation uniformisée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution F119-2011062854

TAUX D'INTÉRÊT À IMPUTER SUR LES ARRÉRAGES :

ÉTANT DONNÉ que conformément à l'article 316 de la Loi sur l'Instruction publique, il revient à la Commission scolaire de fixer un taux d'intérêt sur les arrérages ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire D'Avignon, appuyé par la commissaire Nichols, que le taux d'intérêt à être chargé sur les arrérages soit maintenu à quinze pour cent (15 %).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution F120-20110628

PAIEMENT DES TAXES SCOLAIRES PAR VERSEMENTS :

ÉTANT DONNÉ qu'en vertu de l'article 315 de la Loi sur l'Instruction publique (L.I.P.), la taxe scolaire peut être payée en deux versements si elle est égale ou supérieure à 300 \$;

ÉTANT DONNÉ que si le premier versement n'est pas fait le trente et unième jour suivant l'expédition du compte de taxe, l'article 315 L.I.P. prévoit que le solde devient immédiatement exigible, sauf si la Commission scolaire Riverside prévoit que seul le versement échu est exigible;

ÉTANT DONNÉ que la Commission scolaire Riverside désire exercer la discrétion que lui accorde l'article 315 Loi sur l'Instruction publique;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Dumont, appuyé par le commissaire D'Avignon, conformément à l'article 315 Loi sur l'Instruction publique, que la Commission scolaire Riverside prévoit que le défaut d'un contribuable d'effectuer son premier versement de taxe dans le délai prévu n'entraîne pas l'exigibilité du solde et que seul le montant du premier versement échu est alors exigible.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution MR216-20110628

LISTE DES TRAVAUX PROPOSÉS DANS LE CADRE DE LA MESURE 50690 MAINTIEN DES BÂTIMENTS ET MESURE 50710 RÉSORPTION DU DÉFICIT D'ENTRETIEN:

ÉTANT DONNÉ le montant maximal de 2 143 085,00 \$ et 530 639,00 \$ attribués à l'intérieur des paramètres initiaux des règles budgétaires de la Commission scolaire Riverside pour respectivement les programmes de Maintien des bâtiments et Résorption du déficit d'entretien ;

ÉTANT DONNÉ que la liste officielle des travaux prévus pour 2011-2012 doit être déposée au MÉLS pour approbation de conformité;

ETANT DONNÉ qu'à l'intérieur du plan quinquennal des investissements, la Commission scolaire Riverside a ciblé pour cette année des projets identifiés dans SIMACS;

ÉTANT DONNÉ que la liste ci-jointe est en tout point conforme aux critères prévus dans les programmes Maintien des bâtiments et Résorption du déficit d'entretien;

Centennial Regional High School	\$550,000.00
Remplacement partiel de la toiture (phase II)	
REACH	\$260,000.00
Remplacement de la fenestration et maçonnerie	
The Alternate School	\$180,000.00
Remplacement de la toiture	

Heritage Regional High School	\$230,000.00
Remplacement transformateur entrée électrique St. Lambert Elementary	\$500,000.00
Remplacement de la fenestration (phase II) Chambly Academy	\$350,000.00
Démolition d'une cheminée et remplacement partiel de la toiture (phase II) William Latter	\$599,754.00
Réfection de toilettes/tuyauterie	
TOTAL	\$2,669,754.00

ÉTANT DONNÉ que la Commission scolaire Riverside financera à même son budget d'immobilisation tout montant excédant le maximum de 2 669 754,00 \$ attribué à l'intérieur des paramètres initiaux des règles budgétaires;

ÉTANT DONNÉ que cette résolution a été révisée et a reçu l'appui du Comité des ressources matérielles et des écoles sécuritaires :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Cameron, appuyé par le commissaire Chouinard, que la Commission scolaire Riverside adopte la liste officielle des travaux proposés dans le cadre de la Mesure 50690 Maintien des bâtiments et la Mesure 50710 Résorption du déficit d'entretien, de plus autoriser le Directeur général à signer et envoyer la liste au MÉLS pour confirmation d'approbation de celle-ci.

ABSTENTION 1 (Chouinard)
UNANIMOUS

Résolution MR217-20110628

**CONTRAT DE SERVICES SPÉCIALISÉS EN HYGIÈNE ET SALUBRITÉ (ENTRETIEN MÉNAGER)
À L'ÉCOLE CHAMBLY ACADEMY :**

ÉTANT DONNÉ que le contrat de services spécialisés en hygiène et salubrité (entretien ménager) à l'École Chambly Academy viendra à échéance le 30 juin 2011;

ÉTANT DONNÉ que les besoins ont été validés en consultant la direction de l'établissement et actualisés en conformité aux standards de qualité tels qu'établis dans le programme PROPRE;

ÉTANT DONNÉ l'appel d'offres public ouvert le 29 avril 2011 et les résultats obtenus sont les suivants:

Le Groupe Laberge Inc.	\$48,043.00
SOLMEX Services d'entretien Inc.	\$49,369.00
Services d'entretien ALLIED	\$52,749.00

ÉTANT DONNÉ que la Commission scolaire Riverside avait établi et rendu public les critères de qualité et leur poids relatif servant à déterminer la note établie avec la partie qualitative de la soumission;

ÉTANT DONNÉ l'analyse effectuée par le comité d'évaluation composé d'administrateurs des Ressources matérielles, de l'École Chambly Academy et la firme GES Technologies;

ÉTANT DONNÉ que suite à l'analyse des soumissions par le comité autant pour la qualité des services que pour le prix, les prix ajustés étaient;

Le Groupe Laberge Inc.	\$47,835.00
SOLMEX Services d'entretien Inc.	\$44,377.00
Services d'entretien ALLIED	\$49,914.00

ÉTANT DONNÉ, une fois la meilleure offre déterminée avec le montant ajusté, le contrat doit être attribué en utilisant le montant original;

ÉTANT DONNÉ que la compagnie a démontré qu'elle pouvait rencontrer les besoins des autres écoles de la Commission scolaire Riverside;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Sastre, appuyé par la commissaire Cuffling, que la Commission scolaire Riverside accepte la recommandation du comité de sélection d'allouer le contrat pour les services spécialisés en hygiène et salubrité (entretien ménager) à l'École Chambly Academy pour une période de trois (3) ans, avec renouvellement possible pour deux (2) années additionnelles au plus bas soumissionnaire conforme, soit SOLMEX Services d'entretien Inc., pour un montant de 49 369,00 \$ taxes en sus pour la période allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012. Le montant pour 2012-2013 et 2013-2014 à être indexé selon les taux en vigueur établis par le décret du Comité paritaire de l'entretien d'édifices publics; et

EN PLUS, d'autoriser le directeur général à signer les documents appropriés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution MR218-20110628

CONTRAT DE SERVICES ALIMEN-TAIRES - CAFÉTÉRIA À L'ÉCOLE RÉGIONALE SECONDAIRE CENTENNIAL

ÉTANT DONNÉ que le contrat de services alimentaires à l'École régionale secondaire Centennial viendra à échéance le 30 juin 2011;

ÉTANT DONNÉ que les besoins ont été validés et actualisés en conformité aux standards de qualité par la direction de l'établissement avec l'aide du service des Ressources matérielles;

ÉTANT DONNÉ le processus d'appel d'offres public ouvert le 29 avril 2011 pour la fourniture de services alimentaires à l'école régionale secondaire Centennial pour les trois (3) prochaines années;

ÉTANT DONNÉ que les soumissions suivantes possédant une offre qualitative et monétaire ont été reçues pour l'usage de la cafétéria et que l'offre monétaire reçue pour trois (3) années est au montant de:

Services Alimentaires Monchâteau Inc.	\$30,003.00
Laliberté Gestion de services alimentaires	\$18,300.00
Aramark Québec Inc.	\$18,000.00

ÉTANT DONNÉ que l'école avait établi et rendu public les critères de qualité et leur poids relatif servant à déterminer la note établie avec la partie qualitative de la soumission;

ÉTANT DONNÉ l'analyse effectuée par le comité d'évaluation composé de trois membres de l'école en utilisant les critères prédéterminés publiés dans les documents de soumission;

ÉTANT DONNÉ que suite à l'analyse des soumissions effectuée par l'école autant pour la qualité des services que pour le montant à être remis à l'école, les soumissions ajustées étaient :

Services Alimentaires Monchâteau Inc.	\$ 36,860.00
Laliberté Gestion de services alimentaires	\$ 19,702.00
Aramark Québec Inc.	\$ 19,859.00

ÉTANT DONNÉ qu'une fois que la meilleure offre a été déterminée avec le montant ajusté des soumissions, le contrat doit être attribué en utilisant le montant original;

ÉTANT DONNÉ la recommandation que la direction de l'école a vérifié que les références étaient positives et conjointement avec le conseil d'établissement recommande Services Alimentaires Monchâteau Inc.;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Copeman, appuyé par la commissaire Gareau, d'attribuer le contrat de services alimentaires pour l'École régionale secondaire Centennial à Services Alimentaires Monchâteau Inc., selon les spécifications du devis quant à la nature, la qualité des

services et les montants donnés à l'école, et ce, pour une période de trois (3) ans, avec renouvellement possible pour deux (2) années additionnelles; et

EN PLUS, d'autoriser la direction de l'école à signer les documents appropriés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution MR219-20110628

CONTRAT DE SERVICES ALIMENTAIRES - CAFÉTÉRIA À CHAMBLY ACADEMY:

ÉTANT DONNÉ que le contrat de services alimentaires à Chambly Academy viendra à échéance le 30 juin 2011;

ÉTANT DONNÉ que les besoins ont été validés et actualisés en conformité aux standards de qualité par la direction de l'établissement avec l'aide du service des Ressources matérielles;

ÉTANT DONNÉ le processus d'appel d'offres public ouvert le 5 mai 2011 pour la fourniture de services alimentaires à Chambly Academy pour les trois (3) prochaines années;

ÉTANT DONNÉ que les soumissions suivantes possédant une offre qualitative et monétaire ont été reçues pour l'usage de la cafétéria et que l'offre monétaire reçue pour trois (3) années est au montant de:

Phoenix Foodservice.	\$15003.00
Groupe Compass (Québec) Ltée	\$13800.00
Services Alimentaires Monchâteau inc.	\$6153.00

ÉTANT DONNÉ que l'école avait établi et rendu public les critères de qualité et leur poids relatif servant à déterminer la note établie avec la partie qualitative de la soumission;

ÉTANT DONNÉ l'analyse effectuée par le comité d'évaluation, composé du directeur de l'école, et trois membres du conseil d'établissement, en utilisant les critères prédéterminés publiés dans les documents de soumission;

ÉTANT DONNÉ que suite à l'analyse des soumissions effectuée par le comité d'évaluation autant pour la qualité des services que pour le montant à être remis à l'école, les montants ajustés étaient :

Groupe Compass (Québec) Ltée	\$17,940.00
Phoenix Foodservice.	\$17,103.42
Services Alimentaires Monchâteau inc	\$7,445.13

ÉTANT DONNÉ qu'une fois que la meilleure offre a été déterminée avec le montant ajusté des soumissions, le contrat doit être attribué en utilisant le montant original;

ÉTANT DONNÉ la recommandation que la direction de l'école a vérifié que les références étaient positives et conjointement avec le conseil d'établissement recommande **Groupe Compass (Quebec):**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Smith, appuyé par la commissaire Cuffling, d'attribuer le contrat de services alimentaires pour Chambly Academy à Groupe Compass (Quebec) Ltée selon les spécifications du devis quant à la nature, la qualité des services et les montants donnés à l'école, et ce, pour une période de trois (3) ans, avec renouvellement possible pour deux (2) années additionnelles; et

EN PLUS, d'autoriser la direction de l'école à signer les documents appropriés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution MR220-20110628

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE SERVICES ALIMENTAIRES À L'ÉCOLE ST. JOHNS

ÉTANT DONNÉ que la résolution MR79-20060704 attribue le contrat de services alimentaires pour

l'école ST. JOHNS à Chartwells pour une période de trois ans;

ÉTANT DONNÉ que la résolution MR79-20060704 autorise le renouvellement du contrat pour deux (2) années supplémentaires;

ÉTANT DONNÉ que la résolution MR189-20100525 autorise le renouvellement du contrat pour une année supplémentaire;

ÉTANT DONNÉ que la direction s'avère satisfaite des services offerts par Chartwells et recommande que le contrat soit renouvelé pour une dernière année supplémentaire ;

ÉTANT DONNÉ que cette résolution a été révisée et a reçu l'appui du Comité des Ressources financières et matérielles;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Chouinard, appuyé par le commissaire D'Avignon, de renouveler le contrat de services alimentaires pour l'école ST. JOHNS avec Chartwells pour l'année scolaire 2011-2012; et

EN PLUS, d'autoriser la direction de l'école à signer les documents appropriés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

QUESTIONS DIVERSES

Correspondance – Tel qu'énumérée à l'annexe « A » du procès verbal.

QUESTIONS DU PUBLIC :

- M. Denis La Rocque dit qu'il se sent offensé par le fait que la totalité des résolutions n'ait pas été lue à haute voix. Il a remercié les commissaires et les cadres qui ont assisté à la collation des grades à l'école Chambly Academy. Il a aussi offert des renseignements, en format interrogatoire, concernant l'association des comités de parents anglophones.

BRAVOS

- Le commissaire Chouinard exprime son appréciation envers les enseignantes et enseignants ainsi que le personnel de la CSR. Il note qu'il a assisté à plus 11 cérémonies de collation de grades.
- La commissaire Nichols dit qu'elle appuyait les commentaires concernant le personnel.

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE :

IL EST PROPOSÉ à 21 h 20 par la commissaire Copeman appuyé par le commissaire Chouinard, que la séance soit ajournée au 5 juillet à 19h30.

Moira Bell, présidente

Denise Paulson, secrétaire générale

CONSEIL DES COMMISSAIRES COUNCIL OF COMMISSIONERS

Convocation à une séance **ordinaire** qui aura lieu
le **mardi 28 juin 2011** à 19h30 au centre administratif
au 299, boul. Sir-Wilfrid-Laurier, Saint-Lambert, Québec.

ORDRE DU JOUR – SÉANCE ORDINAIRE

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour (il y aura une pause de 10 minutes durant la séance)
3. Période de questions du public – 30 minutes
4. Approbation du procès-verbal
 - 4.1 Approbation du procès-verbal des séances du 24 mai et 7 juin 2011
 - 4.2 Suivi des séances du 24 mai et 7 juin 2011
5. Rapports:
 - 5.1 Présidente
 - 5.2 Directeur général
 - 5.3 Comité des parents
6. Rapport des comités

<ol style="list-style-type: none"> 6.1 Exécutif 6.2 Transport 6.3 Communications 6.4 Éducation 6.5 Finance et vérification 	<ol style="list-style-type: none"> 6.6 Gouvernance et éthiques 6.7 Ressources humaines 6.8 Ressources matérielles et écoles sécuritaires 6.9 ACSAQ
---	--
7. Affaires nouvelles
 - 7.1 Adoption de la politique révisée sur l'évaluation des apprentissages
 - 7.2 Modification de contrat
 - 7.3 Nomination des personnes responsable de l'application du code d'éthique
 - 7.4 Calendrier scolaire de l'école GPPI 2011-2012
 - 7.5 Démission d'une administratrice
 - 7.6 Démission d'une administratrice aux fins de retraite
 - 7.7 Nomination d'un directeur d'éducation des adultes et de formation professionnelle
 - 7.8 Nomination d'un directeur adjoint de centre
 - 7.9 Nomination d'un directeur à l'école Heritage
 - 7.10 Nomination d'un directeur adjoint à l'école Heritage
 - 7.11 Nomination d'un directeur adjoint à l'école Centennial
 - 7.12 Nomination d'un directeur adjoint à l'école St-Jude
 - 7.13 Nouveaux contrats de transport scolaire pour 2011-2012
 - 7.14 Radiation des créances irrécouvrables dans les services de garde
 - 7.15 Adoption du budget 2011-2012
 - 7.16 Taux d'intérêt à imputer sur les arrérages
 - 7.17 Paiement des taxes scolaires par versements
 - 7.18 Liste des travaux proposés en 2011-2012
 - 7.19 Remplacement de la génératrice à l'école Heritage
 - 7.20 Contrat d'entretien ménager à l'école Chambly Academy
 - 7.21 Contrat de services alimentaires à l'école Centennial
 - 7.22 Contrat de services alimentaires à l'école Chambly Academy
 - 7.23 Renouvellement du contrat de services alimentaires à l'école St. Johns
8. Correspondance
9. Questions diverses
10. Période de questions du public – 20 minutes
11. Bravos
12. Levée de la séance

Donné à Saint-Lambert (Québec) le 20 mai 2011

Denise Paulson, secrétaire générale

CORRESPONDANCE – COMMISSION SCOLAIRE RIVERSIDE
2011.06.28

<i>DE</i>	<i>TYPE</i>	<i>OBJET</i>
Vicki Jordan, VP, Institut des administrateurs de sociétés /	Lettre à la présidente	Membership
Line Beauchamp, MELS	Lettre à la présidente	Codes de cours
Louise Lepage, Adjointe administrative, Veolia Transdev	Lettre à la présidente	Renouvellement de contrats – Limocar Roussillon Inc.
Maira Bell, présidente, Commission scolaire Riverside	Lettre à Madame Beauchamp, MELS	Line REACH